



LOU CANT DE L'AUBO

Bulletin trimestriel de Saint Sauveur de Cruzières

N°45 Octobre 2022

Le bulletin est édité par la municipalité de
St Sauveur de Cruzières. ☎ 04 75 39 30 55

mairie.saintsauveurdecruzières@wanadoo.fr

Site Internet : www.saintsauveurdecruzières.fr

Facebook : [Commune de Saint Sauveur de Cruzières](https://www.facebook.com/Commune.de.Saint.Sauveur.de.Cruzières)

Chargés de communication : FAIVRE Catherine, CARRERES Thierry

Décès

GUIRAUD Georgette, Louise, Albertine, née LAVIE,
décédée le 8 Juillet, domiciliée à Lavabre.

Nous adressons nos sincères condoléances et toute
notre sympathie à sa famille.

Panneau Pocket

Pensez à installer Panneau Pocket sur smartphone, tablette ou ordinateur ! Vous serez ainsi tenus au courant de toutes les activités ou informations locales, événements à venir, messages d'alerte... Si vous avez des difficultés pour le téléchargement, n'hésitez pas à contacter la mairie. **Restons connectés !**

Employés communaux



Suite à la cessation d'activité de Marianne BEZIA (pour retraite) et d'Aline Champetier, nous avons accueilli à temps partiel, Laurine Cruzet qui a pris son poste le 22 août dernier. Elle intervient en partie auprès des enfants comme ATSEM ainsi que pour la garderie du soir, pour l'autre partie elle a en charge l'entretien des bâtiments communaux.

Pour ce qui est de la partie technique, c'est Thierry CHARDES qui a été embauché à compter du 1^{er} septembre, en remplacement de Michel BARBOT (départ à la retraite).



Nous souhaitons le meilleur à nos 2 jeunes retraités
et la bienvenue aux nouveaux employés.

Dématérialisation de Lou Cant de L'Aubo

Nous vous rappelons que dans un souci de réduction de notre impact écologique, nous proposons aux habitants disposant d'une connexion Internet et qui seraient intéressés, d'envoyer sous forme numérique le petit journal communal. Merci de vous inscrire en envoyant un mail à : cdelaun.mairiestsauveur@gmail.com, en précisant votre nom, votre quartier ainsi que l'adresse de messagerie sur laquelle vous souhaitez le recevoir (si elle diffère). Ce format dématérialisé pourrait être mis en place cette année. Bien entendu le format papier persistera pour tous ceux qui ne se seront pas manifestés.

Corinne DELAUZUN

Semaine Bleue

A l'occasion de la semaine Bleue, la commission des actions sociales de la commune, propose à tous les retraités sans condition d'âge:

- Le vendredi 14 octobre à 14 h, une sortie au Mas "les moulins du Vébron" à Saint Ambroix. Monsieur et Madame Maximin, « les propriétaires ont voulu faire de ce lieu un site agréable et paisible pour les visiteurs où les vieux outils de meulier se mêlent aux objets et ustensiles de l'agriculture, de la vigne, de l'élevage, mais aussi de la mine, proche passé industriel du territoire ». Cette sortie sera suivie d'un goûter en mairie.

- Le samedi 15 octobre de 9 h à 11 h 30, Eric Joannes, Sophrologue, animera un atelier sur le sommeil et le stress.

Pour participer à ses activités ou à l'une d'entre elles, merci de vous inscrire en mairie au plus tard le 11 octobre afin de pouvoir organiser ces 2 demi-journées ainsi que le covoiturage du vendredi après midi. *Corinne DELAUZUN*

Agenda des festivités

14/10 : Semaine bleue, visite du moulin à Saint Ambroix et 15/10 : Atelier animé par Eric JOANNES

06/11 : Loto du Rayon de Soleil, Salle polyculturelle

11/11 : Commémoration, départ 11 heures de la Mairie

24/11 : Film Documentaire « La Ferme à Gégé », organisé par la Communauté de Communes de Cèze-Cévennes, 18 h 30, Salle polyculturelle

Commission Culture-Bibliothèque

La 2^{ème} édition de l'exposition des artistes amateurs et professionnels de la commune et des alentours a eu lieu les 10 et 11 Septembre, à la salle polyculturelle. Les exposants nous ont proposé un large choix d'objets d'art et d'artisanat. On pouvait notamment admirer peinture, sculpture, dessins, bandes dessinées, photos, couture, bois, fer forgé, scrapbooking, cartonnage, livres pliés, bijoux, coiffure... Je remercie la commission culture pour sa participation lors de cette manifestation, Rocambolissimo pour son aide précieuse, ainsi que tous les artisans qui nous ont régales avec leurs créations mais aussi avec leurs pâtisseries. Le vernissage autour du verre de l'amitié a été une belle réussite.

Une pensée toute particulière pour René MORRIER qui faisait partie de la Commission Culture ainsi que de la Commission Patrimoine jusqu'à son déménagement au mois de Juillet et qui est décédé dernièrement. Avec son épouse Cécile, qui faisait partie de l'équipe de bénévoles à la bibliothèque, ils ont beaucoup œuvré et participé aux actions communales. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille. *Catherine FAIVRE*



Commission Patrimoine

Le 12 juillet à 18h, une vingtaine de personnes se sont retrouvées pour une visite guidée par Laurent DELAUZUN. Ils ont pu apprendre ou redécouvrir les évolutions et la construction du village. Du XIX^{ème} siècle à nos jours, nous avons découvert les lieux des anciens commerces et la vie de Saint Sauveur.

Thierry CARRERES



Association le Rayon de Soleil « Ensemble et Solidaires »

Le Club a repris ses activités le mardi 13 Septembre 2022, à 14 H, avec les jeux de belote. Le RAYON DE SOLEIL a une activité deux fois par semaine. Tous les 15 jours, le vendredi, nous avons jeux de mots pour faire travailler nos mémoires.

Les autres vendredis du mois sont pour les jeux de sociétés divers, tels que : scrabble, trivial poursuite, motus...

Les mardis sont pour les jeux de belote sauf le 3^{ème} mardi de chaque mois qui est réservé à notre petit LOTO qui attire beaucoup d'adhérents. Nous faisons également des voyages, les derniers en date étant une semaine à GRUISSAN et une autre semaine à SAINTE MAXIME.

Les horaires sont de 14 H à 17 H sauf le petit LOTO qui prend plus de temps et commence donc à 13 H 30.

Nous pouvons aussi envisager des travaux manuels tels que : tricot, broderie, couture...

Notre GRAND LOTO annuel sera le dimanche 6 Novembre 2022 à la salle polyculturelle, face à la Cave Coopérative de SAINT SAUVEUR DE CRUZIERES où nous comptons sur votre présence.

Si vous êtes intéressé et disponible, vous pouvez nous rejoindre à la salle des Associations de la Mairie de SAINT SAUVEUR DE CRUZIERES ou appeler la Présidente au 06 75 91 00 65.

Bonne rentrée à toutes et tous. *Elvira HENNART*

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

LES VANS

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par



Avec le soutien de :



Nous vous donnons rendez-vous, un jeudi par mois, de 14h30 à 16h00, autour d'un thème.

PROGRAMME Automne 2022

Jeudi 29 Septembre

Qu'est-ce qu'être aidant ?

Jeudi 27 Octobre

Comprendre les troubles cognitifs

Jeudi 24 Novembre

Aider sans s'épuiser

Jeudi 15 Décembre

L'accompagnement de la fin de vie



À cette adresse :
SPASAD - Vivre Chez Soi -
6, Route du Vivarais
07140 LES VANS

Contact :
Ass. Vivre Chez Soi
04.76.94.95.20
c.asso.vivrechezsoi

Le Café des aidants est soutenu par nos partenaires :



Ecole

L'école publique de Saint-Sauveur de Cruzières compte cette année 40 élèves de la petite section au CM2.

Suite à l'ouverture de la classe maternelle-CP de l'école publique, la professeure des écoles Rachel Dufils a été nommée sur ce poste et elle accueille les élèves de la Petite Section au CP, dans les locaux de l'ancienne maternelle privée. Les élèves du ce1 au cm2 sont avec Linda Adrien dans la classe située au bord de la rivière.

Les deux classes travailleront ensemble cette année sur le thème du corps humain. Ce projet sera décliné dans de nombreuses disciplines comme en arts visuels, en musique et notamment en sport. Les ce1-cm2 ont commencé à travailler sur le corps humain avec l'escrime, avec Alexandre Vanotti (maître d'armes). Ils ont découvert des artistes comme Pablo Picasso (sur la déformation du corps). Ce projet continuera tout au long de l'année à travers différents projets comme le rugby, le manga, ...



Association des Parents d'Elèves

Après 2 ans d'absence à cause de la pandémie Covid 19, l'A.P.E. des écoles de nos enfants est plus que motivée. Belotes, lotos, concours de boules, kermesse et peut-être même un marché de Noël sont en cours de réflexion afin de vous divertir. Restez à l'écoute !

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/09/2022 à 18h30

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GODET Cécile, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, ZAMORA Julie. **Secrétaire de séance :** FAIVRE Catherine.

Absents excusés : CHOLLET Floriane (donne procuration à MOLLARD David), GARCIA Malorie, VEZON Gérald.

Préambule : M. le Maire informe le conseil municipal qu'il va déposer une main courante auprès de la gendarmerie, suite à une insulte et attaque diffamatoire sur un compte Facebook, de la part d'un administré de la commune et ancien élu !

1°) Demande de subvention remplacement beffroi

M. le Maire présente l'évaluation faite par la Société BODET pour remplacer le beffroi de l'église. Le devis s'élève à la somme 17 400 € HT. Le conseil municipal approuve le projet de remplacement du beffroi et sollicite une subvention « Atout ruralité 07 » auprès du Conseil Départemental, à hauteur de 40 %. *Délibération votée à l'unanimité*

2°) Décisions modificatives budgétaires

Des décisions modificatives sont nécessaires pour équilibrer certains postes budgétaires et régler des dépenses non prévues au budget.

Budget Principal :

Dépenses		Recettes	
023 Virement à la section d'inv.	- 3 697,00	021 Virement de la section de fonct.	- 3 697,00
6811 Dotation aux amortissements	3 697,00	28041582 Bâtiments et installation	3 697,00
21534 Réseaux d'électrification	2 700,00		
2313 Constructions	- 2 700,00		

Budget Assainissement :

Dépenses		Recettes	
13918 Autres	1 430,00	777 Quote part des subv. Amortissements	1 430,00
21532 Réseaux assainissement	- 1 430,00		
61523 Réseaux	1 430,00		

Délibérations votées à l'unanimité

3°) Consignes pour catastrophe naturelle sécheresse 2022

La mairie formule la demande de reconnaissance communale de catastrophe naturelle, qui sera instruite en 2023 par les services de l'Etat. Toute personne constatant des dégâts suite à la sécheresse doit se manifester auprès de la mairie par mail ou par courrier. Dès la parution de l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la commune informera les personnes sinistrées afin qu'elles puissent en faire part sous 10 jours à leur assurance.

4°) Utilisation du stade par l'école de rugby

L'école de rugby de St Paul le Jeune « Lou Pelou Ovalie » demande à la commune la possibilité d'utiliser le stade ainsi que les vestiaires de St Sauveur pour leurs compétitions. L'école s'engage à acheter des poteaux de rugby amovibles. Il faudra également que la commune prévoit de changer les barres de football pour les mettre aux normes. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

5°) Questions diverses

Les économies d'énergie : Un tableau est présenté sur la consommation électrique des bâtiments communaux et éclairage public. La moyenne sur les 5 dernières années est de 20 617 € par an. Des solutions doivent être réfléchies afin de réaliser des économies d'énergie :

1°) Pour la salle polyculturelle : on pourrait obtenir auprès d'EDF un contrat « tarif bleu » ; pour ce faire il faudrait diminuer la puissance de 42 kWh à 36 kWh,

2°) L'éclairage public : le conseil envisage de mettre des horloges pour éteindre systématiquement l'éclairage public une partie de la nuit ; cela permettrait de réduire la consommation de 50 %. Un devis sera demandé pour installer des horloges dans les 8 postes d'éclairage public.

Travaux :

- Une 2^{ème} tranche de travaux a été effectuée au cimetière, récupération de 6 tombes dans la partie communale,
- Suite aux derniers orages, la voirie non goudronnée a été très endommagée. Les chemins des Molières, Fosse, Marican, La Grangette, Mas Imbert sont en cours de remise en état par les employés communaux,
- Travaux de l'école : en cours, le planning est respecté.

Courriers reçus :

- Préfecture de Région : versement d'un acompte de subvention de 93 052,20 € de la part de l'Etat pour la construction de l'école,
- Préfecture de l'Ardèche : versement d'une somme de 7 432,00 € au titre de la dotation de soutien pour la protection de la biodiversité pour les sites « Natura 2000 »,
- Préfecture de l'Ardèche : arrêté préfectoral pour la piste DFCI du canton des Chaumettes, instaurant des servitudes de passage jusqu'à l'accès de la citerne,
- Tribunal Administratif de Lyon : affaire famille ROCHETTE, mémoire complémentaire. La commune ne répondra pas et attendra la réponse du Tribunal,
- M. ARNAUD Jean-Philippe : courrier en date du 05/09/2022 par lequel il présente sa démission pour raisons personnelles,
- M. MAISONNEUVE Robert : signale les risques encourus par les usagers, rue du Pousarenc (bâtiment en mauvais état avec des risques de chutes de pièces métalliques, voitures mal stationnées gênant la circulation) à l'encontre de M.DELAUZUN Laurent. La commune lui conseillera de prendre l'attache d'un médiateur,
- Direction des routes : Réponse à M. MAISONNEUVE suite à sa réclamation concernant des travaux sur la voirie, rue Principale. Un accès de voirie doit être demandé auprès de ce même service,
- La Mairie de St Ambroix refuse de régler les frais de scolarité d'enfants scolarisés à St Sauveur en 2021/2022 et domiciliés à St Ambroix.

Courriers envoyés :

- A EDF : réclamation concernant une facture de 20 456 € en règlement de consommation à la Station d'épuration alors qu'habituellement la moyenne est de 2 500 € par an. Il semble que les services EDF n'ont pas pris la peine de relever le compteur et que depuis plusieurs années, il a été fait une évaluation de consommation, alors que le compteur est situé à l'extérieur et facile d'accès.

Infos :

- Les problèmes récurrents de chats errants sont évoqués,
- ENEDIS : informe qu'une coupure de courant aura lieu sur la commune le 07/10/2022, entre 8 h 30 et 12 h 30 pour travaux de raccordement de nouveaux consommateurs (quartier Les Felgères),
- Le Département de l'Ardèche nous informe que l'implantation de « feux intelligents » est possible. Ces feux sont capables, par exemple, de passer au rouge seulement si l'automobiliste dépasse la limite de vitesse (à étudier),
- Le Département de l'Ardèche nous informe également que le dispositif « Bonus collégiens » est pérennisé. Il permet à plus de 3000 familles d'être épaulées financièrement pour toute inscription ou adhésion d'un collégien ardéchois à une association sportive ou culturelle ardéchoise (montant 60 € par collégien et 80 € pour les élèves en situation de handicap). La demande doit être faite sur le site ardeche.fr/collégiens,

- La commune pourra, à l'avenir, prétendre à une subvention pour l'entretien de la voirie à hauteur de 40 %, auprès du département,
- Si des personnes constatent des pannes sur l'éclairage public, merci de le signaler rapidement à la mairie,
- Taxe d'aménagement : l'Etat prévoit un transfert de la taxe d'aménagement de la commune vers la CDC. La Commune et la CDC ne délibéreront pas en ce sens marquant ainsi leur opposition à ce transfert,
- Ludo'Cèze : Prêt de jeux tous les 4èmes jeudis du mois de 16 h 15 à 17 h 15 place de la boulangerie,
- Problème de saturation des services de cartes d'identité, passeports ; il est demandé des ouvertures de centre à Barjac et Bessèges,
- Film « la ferme à Gégé », le 24 novembre à la salle polyculturelle suivi d'un débat.

Permis de construire :

- M. BIERSTEKER pour un agrandissement à Lascoux, CHAMPETIER Emmanuel pour une maison d'habitation à Lavabre, DUCROS Adrien pour un garage à St Génies.